

Précarité dans l'enseignement supérieur : les étudiant-es étranger-es en première ligne

Collectif Division internationale du travail scientifique et étrangers dans l'ESR

La précarité étudiante et le confinement

Les difficultés des étudiant-es à subvenir à leurs besoins et mener leurs études dans de bonnes conditions sont connues. En 2019, 20 % vivaient sous le seuil de pauvreté. Le vendredi 8 novembre 2019, la tentative d'un étudiant de s'immoler par le feu devant le CROUS de Lyon a jeté une lumière crue sur le désespoir suscité par cette précarité. Quelques mois plus tard, les étudiant-es sont sévèrement touché-es par les conséquences du confinement. Des milliers, isolé-es dans leurs cités universitaires ou autres locations, ne pouvant plus travailler, témoignent souffrir de la faim et ne pas être en mesure de payer leurs loyers. La ministre de l'Éducation madame Vidal a déclaré l'exonération des loyers pour les étudiant-es absent-es de leurs chambre de cité universitaire, alors que ceux qui sont resté-es, c'est-à-dire les plus précaires, eux, doivent continuer à payer. Si certaines universités, comme l'Université de Bordeaux, de Montpellier, de Paris, ou encore l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS) ont mis en place des dispositifs d'aide d'urgence, ceux-ci demeurent largement insuffisants pour couvrir les besoins. Des collectifs militants un peu partout en France, se sont ainsi activés pour compenser l'insuffisance des pouvoirs publics. Les « Facs et labos en lutte », et des collectifs à Nantes, Bordeaux, Lyon, Paris 8, ou Nanterre, entre autres, ont créé des caisses de solidarités et mis en place une aide alimentaire. Mais ces initiatives indispensables n'ont pu répondre à l'étendue des besoins et rappellent encore une fois que les priorités du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche ne sont pas là où elles devraient être.

Dans ce contexte, la situation des étudiant-es dits « extra-communautaires », venant d'Afrique, d'Amérique latine ou d'Asie a été souvent dramatique.

Malvenu-es en France

En France, 13% de l'ensemble des étudiant-es et 42% des doctorant.e.s sont étranger-es selon les données les plus récentes de l'agence Campus France. Ainsi, certaines filières de formation en France sont largement dépendantes des étudiant-es étranger-es et une large partie de la recherche en France est produite par des étranger-es. La contribution de ces étudiant-es et travailleur-euses à l'effort national pour combattre le Covid a été déterminante, notamment dans les hôpitaux et les centres de recherche en santé publique. Or, au lieu d'une juste reconnaissance, ces dernier-es voient leur situation aggravée par des conditions d'accueil déplorables et qui se détériorent depuis des décennies. A la précarité économique s'ajoute la précarité juridique et les discriminations.

Fin 2018, Édouard Philippe a annoncé le très mal nommé plan « Bienvenue en France » qui proposait d'augmenter les frais d'inscriptions pour les seuls étudiant-es extra-communautaires. Bien qu'il ait suscité un vif rejet de la part de la communauté universitaire, ce plan a été mis en œuvre. Les frais d'inscription des étudiant-es non-européen-es sont maintenant fixés à 2 770 euros en licence (contre 180 euros pour les étudiants français et européens) et à 3 770 euros en master (contre 243 euros). Cette hausse des frais d'inscription est intrinsèquement discriminatoire et remet en cause le principe de l'égalité des usager-es d'un service public.

Elle vient, de plus, s'ajouter à de multiples obstacles et humiliations administratives. Les étudiant-es étranger-es consacrent un temps non négligeable à obtenir leurs titres de séjours, ce qui est source d'un stress important nuisant à leurs études et à leur bien-être. Pire, des universités, souvent par méconnaissance, outrepassent leurs attributions en demandant les titres de séjours lors de l'inscription. Elle agissent ainsi comme des succursales de préfectures et placent les étudiant-es concerné-es dans une situation absurde : sans titres de séjours, pas d'inscription, sans certificat d'inscription, pas de titres de séjours. C'est dans un tel contexte que ces étudiant-es ont subi le confinement.

Faire face en temps de confinement

Des étudiant-es venu-es d'Afrique de l'Ouest habitant une cité universitaire de Sarcelles ont profité de la fin du confinement pour recueillir des témoignages et faire part de leur expérience.

L'impact économique du confinement a été très dur. « *Dans notre résidence, les étudiants sont majoritairement étrangers. Certains n'ont pas de bourses. On dépend de nos boulots qui sont précaires. La plupart ont perdu leurs revenus, on s'en est pas sorti* », déclare Boubacar, étudiant à l'université Paris 8. Cette situation, partagée par nombre de leurs camarades français-es, est aggravée par l'éloignement familial, comme pour Idrissa, étudiant à l'université de Paris : « *Ma famille est au Sénégal, pays fortement touché par la maladie. Ils sont confinés à leur tour et l'économie familiale s'écroule. Ils pensent que notre vie est parfaite en France alors ils nous sollicitent beaucoup sans savoir qu'on galère ici. Cela me touche profondément, tous ces problèmes qui s'accumulent* ». Cette charge psychologique n'a pas été sans conséquences : « *Je suis tombé malade. J'ai eu un ulcère et des abcès. Après consultation, on s'est rendu compte que tout cela découle de l'enfermement et du stress* ».

Face à cette situation, les locataires de la cité ont décidé de s'organiser : « *on a senti la nécessité de se serrer les coudes, de s'unir et de trouver des solutions* ». La première initiative a été d'écrire et de signer collectivement une pétition adressée au bailleur lui expliquant la situation et demandant la suspension temporaire des loyers. Envoyée fin mars, elle reste sans réponse : « *à ce jour, nous n'avons pas de retour, aucune information, on attend une réponse des gérants* ».

Les étudiant-es ont aussi créé une « *épicerie solidaire* » : « *ceux qui le peuvent font des courses et déposent des choses dans un panier à l'entrée de la résidence. La récupération est anonyme* ». Tout ceci a permis de créer un lien qu'Idrissa espère durable : « *Nous avons un groupe Whatsapp où nous étions une cinquantaine. Après la pétition, 100 ou 200 personnes ont intégré le groupe pour faire part de leurs problèmes. Il faut que cet élan né du confinement continue. Avant on ne se disait pas bonjour, maintenant on se demande des nouvelles sur nos situations* ». Boubacar ajoute : « *Quand les gens s'organisent avec des objectifs, c'est toujours positif. Individuellement, on ne peut pas mener une action. Les étudiant-es et des personnes de toutes corporations, qui ont des idées fortes, qui pensent à l'égalité, à la fraternité, le soutien, l'engagement doivent s'engager dans des collectifs* ». Les étudiant-es étranger-es, qui étaient déjà en lutte à l'instar de celles et ceux de l'université Paris 8, n'ont pas attendu la fin du confinement pour agir, soutenu-es en cela par certain-es de leur camarades et travailleur-ses de l'enseignement supérieur.

La reprise du mouvement social devra se faire solidaire de cette lutte, au nom du combat pour l'égalité de toutes et tous, d'ici ou d'ailleurs. C'est le combat que mène notamment le groupe Division internationale du travail et étranger.es dans l'ESR créé en février 2020 dans le sillage du mouvement de grève contre la réforme des retraites (<https://universiteouverte.org/2020/03/06/pour-une-universite-ouverte-emancipatrice-et-internationale/>)